



## Invitation presse

Accréditation nécessaire

Montpellier, Toulouse, le 22 mars 2020

- Assemblée plénière -

### Solidarité avec l'Ukraine, emploi, santé de proximité et investissements dans les lycées à l'ordre du jour de l'Assemblée plénière du 24 mars

*Jeudi 24 mars à partir de 13h30 - Visio-conférence entre les Hôtels de Région de Montpellier et Toulouse.  
La presse est invitée à y assister en présentiel.*

Dans un contexte toujours marqué par l'épidémie de Covid19, la première Assemblée plénière de l'année se tiendra en visio-conférence entre les Hôtels de Région de Toulouse et de Montpellier, ce jeudi 24 mars à partir de 13h30. Réunis sous la présidence de Carole Delga (site de Montpellier), les élus régionaux aborderont notamment le service public régional pour la santé en proximité, le Pacte pour l'embauche, le Plan d'investissement de plus d'1 Md€ dans les lycées et autres établissements d'enseignement, le Plan Avenir Lourdes, la solidarité alimentaire et la gestion durable de l'eau. A l'occasion de cette réunion plénière, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée adoptera également un pack de mesures pour venir en aide au peuple ukrainien et soutenir l'action des collectivités et associations qui œuvrent sur le terrain en Occitanie pour l'accueil des déplacés.

« Cette première Assemblée plénière de l'année abordera plusieurs sujets majeurs pour le développement de notre région, la qualité de vie des habitants et le retour à une certaine souveraineté en Occitanie. Nous adopterons notamment un Pacte inédit pour répondre collectivement à la problématique de l'accès à l'emploi dans nos territoires. Il sera aussi question de santé de proximité avec le recrutement de médecins salariés pour lutter contre les déserts médicaux, d'éducation via un Plan d'investissement de plus d'1 Md€ dans les Lycées, CFA, CREPS, établissements de formations sanitaires et sociales et d'enseignement supérieur, ou encore de solidarité alimentaire avec « Bien manger pour tous » et d'environnement autour de la question de la gestion durable de l'eau.

Il s'agira également de poursuivre l'élan de solidarité envers le peuple ukrainien. Alors que notre convoi humanitaire vient de rentrer en Occitanie, après avoir livré 400 m3 de dons en Pologne, à la frontière avec l'Ukraine, nous adopterons un pack de mesures pour venir en aides aux ukrainiens, particulièrement aux nombreux déplacés contraints de fuir leur pays, ainsi que pour soutenir les initiatives locales qui émergent partout en Occitanie » a notamment déclaré Carole Delga à quelques jours de l'Assemblée plénière.

**Accréditation par mail avant le mercredi 23 mars à 12h, en indiquant le site depuis lequel vous assisterez à l'Assemblée plénière :**  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

#### Les principaux rapports à l'ordre du jour de l'Assemblée plénière du 24 mars

- Solidarité avec le peuple ukrainien ;
- Service public régional pour la santé en proximité et convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public « Ma Santé, Ma Région » ;
- Pacte pour l'embauche ;
- Impacts de la guerre en Ukraine sur les filières en Occitanie ;
- Plan Avenir Lourdes ;
- Plan pluriannuel d'investissement dans les lycées et autres établissements d'enseignement 2021-2027 ;
- Bien Manger Pour Tous : solidarité alimentaire en Occitanie ;
- Gestion durable de l'eau : bilan et perspectives de l'entente pour l'Eau ;
- Comité de suivi de la Convention citoyenne pour l'Occitanie.

*L'Assemblée plénière sera également retransmise en direct depuis le site internet de la Région : <https://www.laregion.fr/les-assemblees-plenieres#direct>*

#### ■ Contact presse :

Service Presse : [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)  
Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75 - Montpellier : 04 67 22 81 31